

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1969)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Commentaire général

Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux qui figurent dans les deux comptes, mais ils concordent avec les données des aperçus chronologiques reproduits à la fin du présent rapport.

	1967	1968	1969
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	552,5	566,5	624,8
Produits du transport des marchandises	815,1	836,0	924,7
Total des produits de transport	1367,6	1402,5	1549,5
Autres produits	176,6	176,0	194,9
Total des produits	1544,2	1578,5	1744,4
Charges de personnel	928,0	961,3	1036,7
Dépenses de choses	316,9	329,0	367,2
Amortissements d'immobilisations	195,6	205,5	211,5
Frais de capitaux	92,6	98,3	108,1
Total des charges ordinaires	1533,1	1594,1	1723,5
Excédent des produits	11,1		20,9
Excédent des charges		15,6	
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route	10,0	—	20,0
Bénéfice net de l'exercice	1,1		0,9
Perte de l'exercice		15,6	
Solde actif de l'exercice précédent	—	1,1	—
Bénéfice net disponible	1,1		0,9
Perte à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale		14,5	
Solde actif	1,1	—	0,9

Par rapport à l'exercice antérieur, la somme des produits de 1969 fait apparaître une augmentation de 165,9 millions de francs ou 10,5%, 58,3 millions provenant du trafic voyageurs, 88,7 millions du trafic marchandises et 18,9 millions des autres produits. Partout, l'amélioration est plus accentuée qu'en 1968. Au chapitre des produits de transport, elle résulte à la fois de la progression du mouvement et des aménagements de tarifs des 1^{er} novembre 1968 (voyageurs) et 1^{er} janvier 1969 (marchandises). Les autres produits ont bénéficié du relèvement des indemnités pour prestations d'exploitation, de la hausse des loyers et fermages ainsi que de la multiplication des fournitures et services facturés à des tiers.

L'accroissement des charges ordinaires, en retrait sur celui des produits, est cependant plus prononcé que l'année précédente. Il se chiffre par 129,4 millions de francs ou 8,1%, 75,4 millions concernant le personnel, 38,2 millions le matériel, 6 millions les amortissements d'immobilisations et 9,8 millions les frais de capitaux. L'alourdissement des dépenses de personnel est dû au relèvement des rétributions en conformité de la loi fédérale du 28 juin 1968 (revalorisation des traitements et intégration d'allocations de renchérissement) de même qu'à la compensation du coût de la vie. L'effectif moyen a baissé, d'une année à l'autre, de 38 unités:

il y a eu moins d'agents à poste fixe et d'ouvriers d'entrepreneur, tandis que le nombre des apprentis et des candidats ouvriers a augmenté. Quant au surcroît de « dépenses de choses », il se répartit entre divers postes, au premier rang desquels figurent les locations de véhicules et les achats de courant de traction.

A l'excédent de charges de 15,6 millions de francs enregistré en 1968 succède un excédent de produits de 20,9 millions. Sur ce dernier, 20 millions de francs sont prélevés en faveur de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, dont l'entreprise se sert exclusivement pour participer financièrement à la suppression de passages à niveau. Compte tenu de cette charge exceptionnelle, le solde actif est de 0,9 million. Il est impossible de rémunérer le capital de dotation et d'alimenter la réserve légale. L'attribution minimum de 8 millions de francs à cette dernière et le paiement de l'intérêt maximum sur ledit capital de 800 millions auraient nécessité 40 millions de plus.

D'après les prévisions budgétaires, l'exercice devait se solder par un déficit de 15,3 millions de francs. Grâce à l'accroissement des produits et eu égard à la somme virée à la réserve rail-route, le compte dénote une plus-value de 36,2 millions.

Charges de personnel

Les dépenses de personnel représentent environ 60% du total des charges ordinaires. Aussi sont-elles commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte débité (compte d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Traitements et salaires	557 628 795	575 900 429	694 827 466
Allocations de renchérissement sur ces montants	90 659 853	101 869 388	24 782 801
	648 288 648	677 769 817	719 610 267
Indemnités de résidence	21 798 197	21 577 936	21 554 455
Allocations pour enfants, y compris l'adaptation au renchérissement	33 614 924	33 939 183	35 418 492
Autres éléments des traitements et salaires	4 052 053	4 019 998	8 811 869
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	707 753 822	737 306 934	785 395 083
Allocations supplémentaires et indemnités	63 292 285	66 774 855	70 272 368
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	35 213 496	35 102 464	41 351 179
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	8 000 000	8 000 000	10 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	16 970 821	18 048 398	24 361 393
Assurance accidents	16 279 313	17 641 449	18 743 094
Uniformes et divers	5 790 567	6 417 828	6 702 490
à reporter	853 300 304	889 291 928	956 825 607

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Report	853 300 304	889 291 928	956 825 607
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	— 9 580 016	— 9 897 545	— 11 362 201
Dépenses pour le propre personnel des CFF	843 720 288	879 394 383	945 463 406
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	19 895 665	20 128 348	20 402 206
	863 615 953	899 522 731	965 865 612
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	21 434 126	21 069 107	31 030 402
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4 %	691 246	—	—
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'al- locations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	20 261 735	34 960 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	18 449 216	20 452 044	4 873 895
Total des charges de personnel	927 990 541	961 305 617	1 036 729 909

En vertu de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires révisée le 28 juin 1968, une allocation de renchérissement de 17% a été incorporée le 1^{er} janvier 1969 dans les traitements, qui ont subi en outre une augmentation de 6%. En 1968, il avait déjà fallu verser un rappel de revalorisation pour six mois. Un arrêté du Conseil fédéral du 22 octobre 1969 a fixé à 3,5% l'allocation de renchérissement à verser sur les nouvelles rétributions, afin de les aligner sur un indice des prix à la consommation de 108,7 points (base 100 en 1966).

Allocations supplémentaires et indemnités:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	18 352 764	17 886 687	18 468 907
Indemnités pour service de nuit	17 863 211	21 687 969	21 335 836
Indemnités pour voyages de service et déplacements	10 772 681	10 391 220	11 785 632
Indemnités pour service du dimanche	8 637 701	9 073 923	9 693 353
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	3 145 595	3 039 199	2 990 028
Indemnités pour heures supplémentaires	431 115	528 240	1 693 892
Indemnités diverses	4 089 218	4 167 617	4 304 720
	63 292 285	66 774 855	70 272 368



La loi fédérale du 4 octobre 1968 a fait passer de 2,45 à 3,1% du gain déterminant, la cotisation globale de l'employeur à l'assurance vieillesse et survivants, à l'assurance invalidité et au régime d'allocations pour perte de gain.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels et d'autres rentrées du même ordre.

Alors que les versements uniques de l'entreprise et du personnel ont alimenté la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours (CPS) en fonction du relèvement du pouvoir d'achat des traitements, l'incorporation d'allocations de renchérissement dans le gain assuré des agents en activité de service et l'amélioration des prestations imposée par la révision des statuts du 20 décembre 1968 ont provoqué un découvert de 266 millions de francs. La charge des intérêts s'en est trouvée accrue de 10,6 millions.

Pour les retraités, une allocation de renchérissement de 17% a aussi été incorporée dans les rentes. La charge additionnelle que cela implique pour la réserve mathématique de la CPS et pour celle des rentes supplémentaires servies en cas d'accident professionnel est amortie par des annuités d'un montant correspondant à celui des allocations de renchérissement intégrées (19,4 millions de fr). Il n'en est pas résulté de dépenses supplémentaires. Il y eut même un allégement, car les obligations découlant de l'opération semblable effectuée en 1959 étaient complètement éteintes au début de l'exercice considéré.

Les variations des charges de personnel par rapport à 1968 sont dues aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Diminution de l'effectif	— 0,7
Hausse du niveau moyen des rétributions	+ 3,7
Révision de la loi sur le statut des fonctionnaires	
– amélioration des traitements et salaires, y compris les allocations sociales et indemnités	+21,3
– extension du droit à la gratification d'ancienneté	+ 4,0
– répercussion sur les dépenses périodiques d'assurance, y compris l'augmentation des contributions CPS par suite de l'incorporation de l'allocation de renchérissement de 17% dans le gain assuré	+ 7,1
Compensation du renchérissement sur les	
– traitements, salaires, allocations pour enfants	+21,0
– allocations supplémentaires et indemnités	+ 2,1
– rentes	+ 3,8
Relèvement des cotisations AVS et AI à partir du 1 ^{er} janvier 1969	+ 4,8
Versements uniques à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	+ 2,0
Intérêt sur le découvert de la réserve mathématique de la CPS consécutif à l'incorporation d'une allocation de renchérissement dans les rentes	+10,6
Cessation du paiement d'annuités pour l'amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS ensuite de l'incorporation, en 1959, d'une allocation de renchérissement dans les rentes	— 4,7
Divers	+ 0,4
	+75,4

Le spécialiste de la manœuvre dispose de moyens techniques modernes. Ici, il donne des ordres par radio.

II. Commentaire des comptes

Compte de construction

Les dépenses d'équipement, soit 434,7 millions de francs, sont inférieures aux prévisions de 10,1 millions de francs ou 2,3%. Cela provient de l'impossibilité de faire avancer à la cadence voulue quelques grands ouvrages intéressant les usines électriques et les ateliers. Les variations sont brièvement commentées ci-après, dans l'ordre des chapitres.

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – D'une manière générale, les travaux portés au budget ont été exécutés, mais il s'en faut de 1,6 million de francs que les dépenses, dont les écarts dans un sens ou dans l'autre sont inévitables, n'atteignent le montant prévu. Elles se montent par conséquent à 116,8 millions, la part des grandes extensions de gares de Lausanne-triage, Berne, Bâle-triage, Chiasso et Schaffhouse étant de 45 millions de francs ou 38,5%.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – Sur les 27,9 millions de francs dépensés, 11 millions ont été affectés aux équipements de sécurité (block de ligne), 7,7 millions au réseau de télécommunications du chemin de fer et 9,2 millions à la rénovation de ponts, de lignes de contact et d'autres installations. Le dépassement de 5,4 millions de francs s'explique par la forte impulsion donnée à l'aménagement du block de ligne et des diagonales de banalisation sur l'artère du Saint-Gothard, afin que la transformation du pont du Chärstelenbach puisse commencer en 1970 conformément au programme.

Construction de nouvelles lignes et doublements de voies. – L'excédent de dépenses de 3,9 millions de francs, sur le total de 42,3 millions qui était prévu, résulte de la bonne marche des travaux sur le nouveau tronçon Killwangen-Spreitenbach-Mägenwil (tunnel du Heitersberg).

Renouvellement de voies et de branchements. – Par leur volume et leur coût, ces travaux sont restés dans les limites des estimations.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – L'allongement des délais de livraison a retardé l'exécution du programme et la dépense s'en trouve réduite de 1,2 million de francs par rapport au budget.

Usines électriques. – Les négociations relatives à l'acquisition des droits de passage traînant en longueur, le montage des lignes de transport n'a pas encore pu avancer à l'allure souhaitée et, partant, la somme fixée n'a pas été entièrement employée.

Ateliers. – Pour l'essentiel, la différence en moins est due au retard de quelques grands travaux.

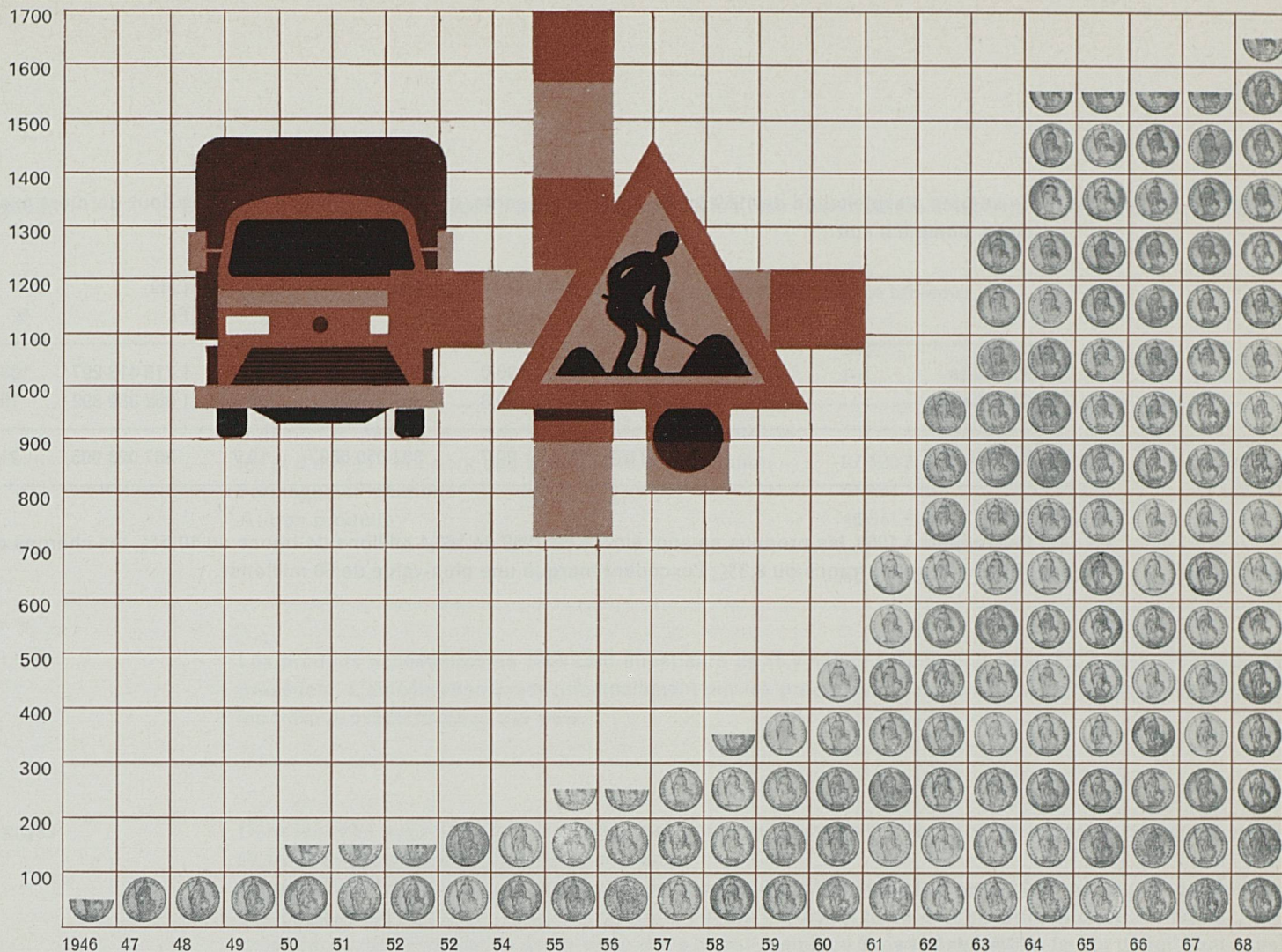
Véhicules. – Dans l'ensemble, le plan d'acquisition a été respecté. Les dépenses correspondent aux prévisions.

Les 13,4 (1968: 9,4) millions de francs affectés à la suppression de passages à niveau ont été prélevés sur la réserve pour l'amélioration des installations rail-route; ils ne grèvent donc pas le compte de construction. Des précisions figurent dans le commentaire du bilan.

Le montant brut de 434,7 millions de francs consacré à l'équipement comprend pour 45,5 millions de dépenses de construction et de renouvellement non actives qui sont assimilées aux frais d'entretien dans le compte d'exploitation. Les frais comptabilisés de la sorte et les 211,5 millions de francs provenant des amortissements ont permis à l'entreprise de disposer de 257 millions pour financer par ses propres moyens, dans la proportion de 59%, ses dépenses d'équipement (434,7 millions). Le complément de 177,7 millions de francs ou 41% a été fourni par la Confédération, sous forme de prêts à intérêt fixe (150 millions), par la caisse de pensions et de secours ainsi que par la caisse d'épargne.

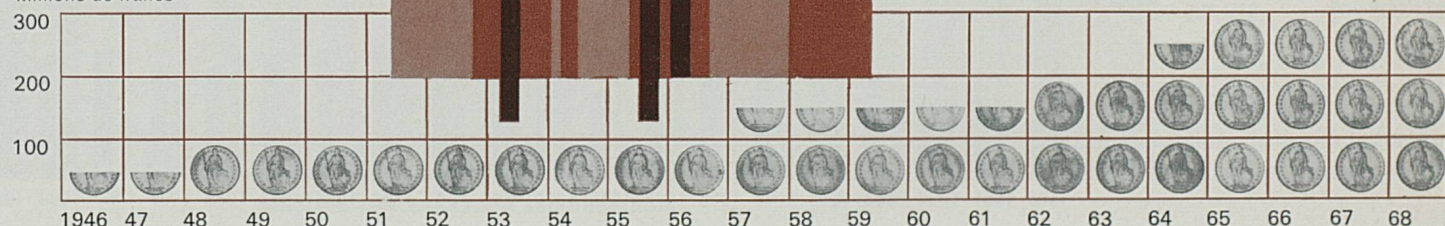
Sommes consacrées en Suisse à l'infrastructure de la route et du rail

Millions de francs



Les fonds affectés par la Confédération, les cantons et les communes à la construction et à l'amélioration du réseau routier, y compris les équipements annexes tels que les croisements dénivelés et les parcs à automobiles, sont passés de 45,2 millions de francs en 1946 à 1650 millions en 1968.

Millions de francs



Les dépenses des Chemins de fer fédéraux et des autres réseaux du trafic général pour la construction et la modernisation de lignes, de gares ou d'installations fixes telles que les bâtiments de service, ateliers et usines électriques, qui étaient de 63,3 millions de francs en 1946, se sont montées, compte tenu de la participation des pouvoirs publics, à 291,7 millions en 1968.

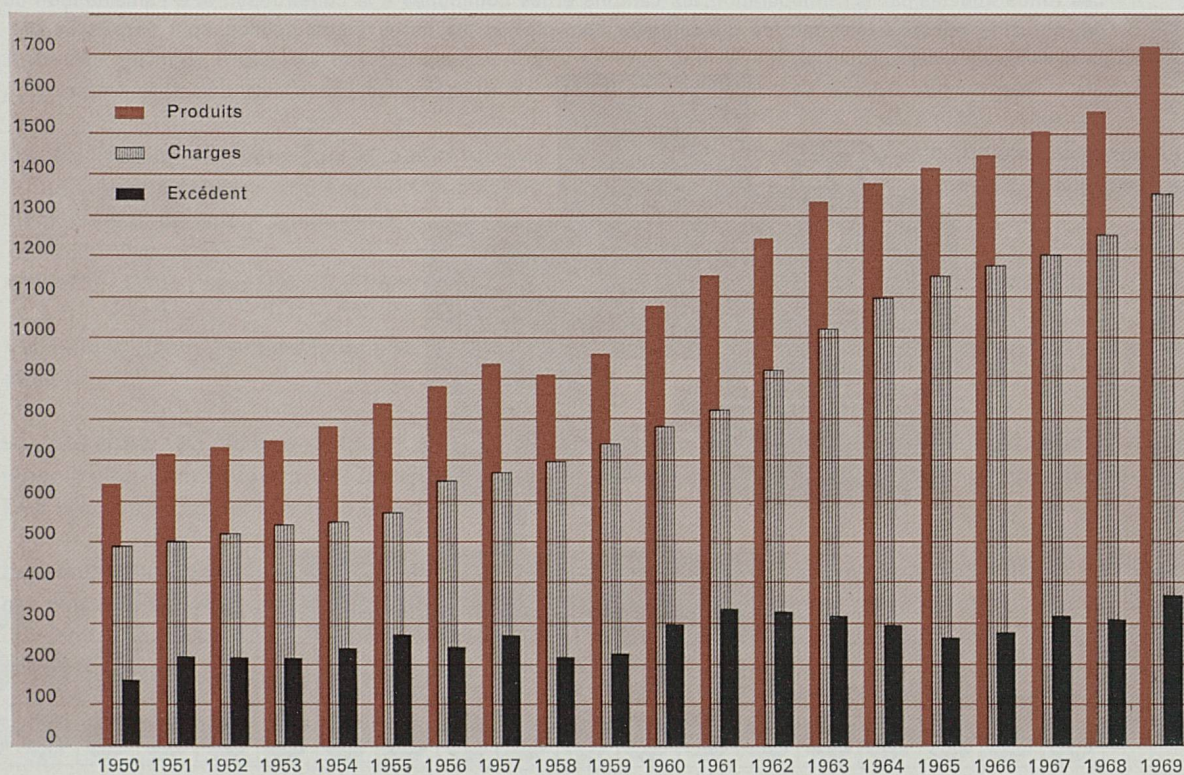
Compte d'exploitation Le compte d'exploitation de 1969 (p. 62 et 63) se présente, comparativement à ceux des deux derniers exercices, comme il suit:

	1967 Fr.	%	1968 Fr.	%	1969 Fr.	%
Produits	1 513 562 813	100,0	1 556 023 130	100,0	1 719 413 297	100,0
Charges	1 200 492 095	79,3	1 248 972 561	80,3	1 352 389 392	78,7
Excédent	313 070 718	20,7	307 050 569	19,7	367 023 905	21,3

Par rapport à 1968, les produits se sont élevés en 1969 de 163,4 millions de francs ou 10,5%, les charges de 103,4 millions de francs ou 8,3%; l'excédent marque une plus-value de 60 millions.

Compte d'exploitation

Millions de francs



Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 6.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	37 526 355	36 814 677	42 224 726
Fermages et locations	61 851 430	63 919 233	68 434 143
Autres produits	46 541 909	52 802 293	59 214 196
	145 919 694	153 536 203	169 873 065

Les produits accessoires de 1969 sont supérieurs de 16,4 millions de francs ou 10,7% à ceux de l'exercice précédent. L'amélioration porte principalement sur les prestations d'exploitation, les loyers et fermages et les travaux exécutés pour des tiers.

Charges

Dans les 103,4 millions de francs de charges supplémentaires de l'année écoulée, la part du personnel est de 66,4 millions, celle du matériel de 37 millions.

Sous «Administration», la dernière augmentation de 6,4 millions de francs ne reflète pas que le gonflement des charges de personnel. Les commissions sur les ventes de titres de transport, le coût des études, des expériences, de l'élaboration des projets et les investissements dans la publicité en faveur du rail sont aussi en progression.

A l'article «Direction et charges générales», le surplus de 18,8 millions de francs est dû en partie aux frais de personnel et, plus encore, à la forte hausse des redevances de location pour véhicules.

La surveillance de la voie a coûté 1,1 million de francs de moins qu'en 1968, année où l'enlèvement de la neige et de la glace avait été particulièrement onéreux.

Le surcroît de dépenses de 33,6 millions de francs pour le service des gares et de 4,9 millions pour le service des trains est en relation avec le coût de leur nombreux personnel. Dans le second de ces secteurs, l'aggravation des charges a été tempérée par la contraction des effectifs.

Etat des frais de traction:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Personnel des locomotives	103 077 380	108 276 711	116 067 640
Courant de traction	62 973 132	65 655 722	72 649 570
Autres frais	18 931 286	19 389 379	20 788 245
	184 981 798	193 321 812	209 505 455

Les charges de personnel sont aussi un facteur de l'augmentation de ces dépenses, qui est de 16,2 millions de francs. Le courant de traction a coûté davantage en raison des mauvaises conditions hydrologiques du second semestre. Il a fallu en effet acheter de l'énergie en quantités accrues, au prix fort, pour ménager les réserves des bassins d'accumulation.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
Entretien ordinaire	152 855 552	150 718 342	159 563 627
Construction et renouvellement de la superstructure, dépenses non actives	43 135 247	43 595 705	41 989 857
	195 990 799	194 314 047	201 553 484
Entretien des véhicules	115 105 349	115 020 609	121 075 804
Charges totales d'entretien	311 096 148	309 334 656	322 629 288

Dans l'ensemble, les frais d'entretien se sont encore élevés de 13,3 millions de francs, dont 7,2 millions pour les installations et 6,1 millions pour le matériel roulant, à cause du renchérissement.

Les charges groupées sous «Divers» représentent 11,7 millions de francs de plus qu'en 1968, la différence étant surtout sensible en ce qui concerne les fournitures et prestations en faveur de tiers et la participation à la construction d'embranchements privés.

Compte de profits et pertes

La charge nette du compte de profits et pertes s'est alourdie de 43,5 millions de francs en 1969, mais l'excédent d'exploitation a crû de 60 millions, si bien que le résultat de l'exercice est en progression de 16,5 millions sur 1968, et le déficit de 15,6 millions enregistré cette année-là fait place à un modique excédent de 0,9 million. En fait, compte tenu des 20 millions de francs attribués en cours d'exercice à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, l'augmentation est de 36,5 millions.

Les différents articles des charges et des produits sont commentés ci-après.

Charges

Les amortissements des immobilisations se présentent, comparativement aux deux dernières années, de la manière que voici:

	1967 Fr.	1968 Fr.	1969 Fr.
Amortissement des immeubles, installations et véhicules	193 926 339	203 747 007	209 466 347
Amortissement de soldes de valeurs comptables	900	76 107	332 391
Amortissement de participations et de terrains acquis en vue d'extensions futures	1 665 855	1 638 797	1 676 263
	195 593 094	205 461 911	211 475 001

Les immobilisations sont amorties en conformité du règlement approuvé par le Conseil fédéral. La moyenne pondérée des taux appliqués en 1969 correspond à 3,5% des coûts de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. Les amortissements ont augmenté de 6 millions de francs, en proportion des valeurs immobilisées.

Les frais de capitaux se sont accrus de 9,8 millions de francs, pour atteindre 108,1 millions, en raison de nouveaux appels de fonds de tiers. Pour les engagements à long terme, le taux moyen de l'intérêt est passé de 3,90 à 3,96%.

En ce qui concerne les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes, voir le chapitre « Charges de personnel », pages 49 à 51.

Produits

Les amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation ne représentent qu'un produit comptable. Il s'agit de ceux qui sont inclus dans les charges des services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et qui, parce que tous les amortissements et intérêts doivent figurer au compte de profits et pertes, sont repris en compensation dans la colonne des produits.

Ce sont les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures, les participations et les valeurs réalisables et disponibles qui ont fait monter les « Autres produits » de 1,1 million de francs.

Bilan

Actif

A la fin de l'exercice, les immobilisations représentaient 3571 millions de francs, l'augmentation par rapport à 1968 étant de 185,7 millions. La valeur des immeubles, installations et véhicules s'est accrue de 211,2 millions, celle des terrains acquis en vue d'extensions futures et des participations de 6,2 millions, tandis que l'on enregistre une diminution de 31,7 millions pour les ouvrages inachevés. Le coût de construction et d'acquisition des ouvrages terminés pendant l'exercice s'élève, avec les autres acquisitions, à 401,2 millions de francs, somme dont il y a lieu de retrancher 190 millions pour les installations supprimées et les amortissements, ce qui fait que la plus-value des immeubles, installations et véhicules est, au bilan, de 211,2 millions.

Les valeurs réalisables et disponibles se chiffrent par 564,2 millions de francs, soit 51,7 millions de plus qu'en 1968. Les liquidités (espèces, comptes bancaires et postaux) se sont améliorées de 31,2 millions de francs et, à l'article « Débiteurs », la progression est de 39,3 millions, surtout en raison de la prolongation des délais de paiement dont bénéficient les titulaires de comptes courants pour frais de transport. Les 5,9 millions de plus à l'actif du portefeuille des titres correspondent aux hypothèques constituées sur des immeubles à caractère social grâce à des prêts de la Confédération. La valeur des stocks de matériel a baissé de 24,7 millions de francs.

Les « Autres actifs », en hausse de 8 millions de francs, se montent à 75,3 millions. Cet article comprend essentiellement les actifs transitoires (avances sur primes CNA, paiement de rentes échues en janvier 1970, travaux inachevés).

Passif

Le capital propre de l'entreprise, en diminution de 8,3 millions de francs, s'inscrit à 961,8 millions. Le capital de dotation, de 800 millions, n'a pas varié. La réserve légale, amputée du solde passif de l'exercice 1968, de 14,5 millions de francs, est retombée à 99,3 millions. Quant à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, elle a été débitée des 14,8 millions de francs alloués à titre de participation à la suppression de passages à niveau, mais elle a reçu une somme de 20 millions imputée sur le compte annuel; elle s'est ainsi accrue de 5,2 millions, pour passer à 25,7 millions. Enfin, la réserve pour la couverture de gros dommages a été créditée de la dotation ordinaire d'un million de francs sans faire l'objet d'aucun prélèvement.

Le capital de tiers, de 3151,9 millions de francs, dénote une augmentation de 243,4 millions. Celle des engagements à long terme est de 140,8 millions; elle provient des prêts accordés par la Confédération dans le courant de l'exercice, savoir 150 millions de francs, dont 50 millions pour la construction de logements à caractère social, alors que les remboursements réglementaires d'emprunts ont porté sur 9,2 millions.

Les engagements à court terme ont atteint 594,5 millions de francs, dépassant ainsi de 102,6 millions le chiffre de 1968. Les avoirs des institutions de prévoyance se sont accrus de 91,7 millions, les comptes créditeurs et autres engagements de 10,9 millions.

Aux provisions, aucune attribution ne figure en regard de prélèvements équivalant à 1,1 million de francs. Les « Autres passifs » ont diminué de 4 millions de francs, pour revenir à 77 millions. Leurs éléments essentiels sont les passifs transitoires et les soldes débiteurs des décomptes de trafic en suspens.

III. Participations

Il n'est fait mention ici que des entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou bien particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de l'ensemble de ces participations est de 70,3 millions de francs, ce qui représente 93% de toutes celles que le réseau détenait à la fin de 1969 (75,6 millions).

Usines électriques communes

Au cours de l'exercice 1968-1969, les Forces motrices de Göschenen S. A. ont fourni 428,5 millions de kWh, dont 175,5 millions en hiver et 253 millions en été. Leur production totale a dépassé de 44,3 millions de kWh celle de l'exercice précédent. Le dividende a été maintenu à 4%.

L'Usine de l'Etzel S. A. a livré en 1968-1969 au total 254 millions de kWh, c'est-à-dire 2,4% de moins qu'un an plus tôt. Ce résultat demeure toutefois supérieur à la moyenne calculée sur de nombreuses années. La part de l'énergie d'hiver était de 101,8 millions de kWh, celle de l'énergie d'été de 152,2 millions. Une fois de plus, la société a distribué un dividende de 5%.

Les Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S. A. ont produit en 1968-1969 en tout 223,5 millions de kWh, contre 232,1 millions en 1967-1968. Le débit moyen de l'Aar est retombé à 321 m³/s, ce qui correspond toutefois à 106% de la moyenne de plusieurs années. Les fournitures se sont réparties entre les semestres d'hiver et d'été à raison de 42,4 et de 57,6%. Le dividende est resté au niveau de 4%.

La production des Forces motrices de Wassen S. A. s'est chiffrée par 256 millions de kWh, au lieu de 308 millions un an auparavant. Le taux de rémunération du capital social a été de nouveau de 5%.

La Centrale thermique de Vouvry a livré en 1968-1969, c'est-à-dire dans sa deuxième année d'exploitation, 883,5 millions de kWh, chiffre qui dépasse de 21% celui de l'exercice précédent. Un groupe a marché pendant 3331 heures, l'autre durant 3797 heures. Dans le bilan au 30 septembre 1969, la valeur d'établissement s'inscrit à 213,8 millions de francs. Le capital social, entièrement versé, est de 50 millions de francs, tandis que les emprunts par obligations représentent 142 millions. Un dividende de 4% a été servi.

A l'usine de Bitsch de la société valaisanne d'électricité Electra-Massa, les travaux les plus importants ont été achevés dans les délais. L'exploitation, interrompue pendant l'hiver, a repris le 14 mai 1969, ce qui a permis d'obtenir pendant le semestre d'été au total 332,7 millions de kWh. Au 30 septembre, le compte de construction se montait à 147,3 millions de francs.

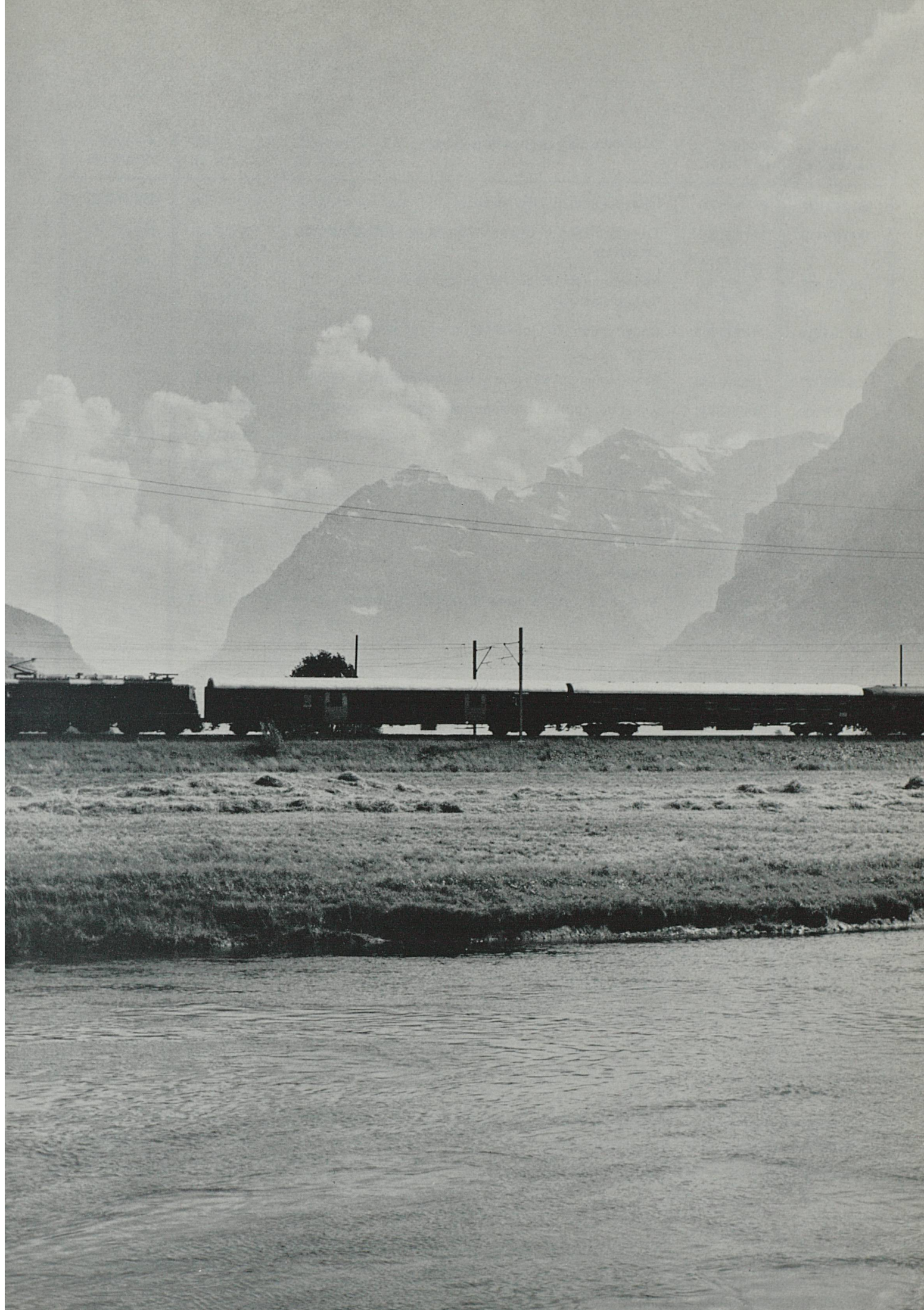
Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a effectué 263 993 transports (7,9% de plus qu'en 1968). Depuis le 1^{er} juillet 1969, elle compte parmi ses membres le Chemin de fer allemand du Reich. En outre, pendant l'exercice, la société a porté son capital social de 11 millions de francs belges à 33 millions, par un prélèvement sur les réserves apparentes. Le dividende a été maintenu à 12%. EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, s'est fait ouvrir, en Suisse et en Allemagne, des crédits bancaires d'un montant de 39,8 millions de francs, à moyen terme, à des taux compris entre 5⁷/₈ et 6¹/₂%, et de 105 millions de DM, à long terme, au taux de 6¹/₂%.

Au bilan, le matériel roulant mis à la disposition des administrations ferroviaires en vertu de contrats de location-vente ou de vente à crédit avec engagement de garantie figurait, à la fin de 1969, pour 1328 millions de francs, contre 1106 un an plus tôt. Le dividende a de nouveau correspondu au maximum statutaire de 4%. INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, a pour objet la coordination et la promotion de tels transports. Au cours de l'exercice, quatre chemins de fer d'Etat ont fait acte d'adhésion. Dans cette deuxième année d'activité, 54 554 transcontainers ont été acheminés, ce qui a déjà permis de rémunérer le capital social.

SWISSAIR a, une fois de plus, considérablement développé sa production. Le nombre des tonnes-kilomètres offertes, en augmentation de 21,6%, est passé de 797,7 millions à 969,7 millions. La demande s'étant accrue dans une plus forte mesure (25,6%), le coefficient d'occupation s'est élevé de 52,2 à 54%. La société a porté son dividende de 28 à 30 francs par action.

Vue de la nouvelle ligne à double voie Ziegelbrücke-Weesen en direction du canton de Glaris.



Compte de construction 1969

Compte de 1968 Fr.	Budget de 1969 Fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1969 Fr.
265 810 993	277 800 000	Immeubles et installations		272 549 778
114 087 419	118 460 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	116 788 938	
24 835 888	22 500 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	27 914 639	
44 103 218	42 270 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	46 150 733	
35 237 727	36 500 000	Renouvellement de voies et de branchements	35 684 969	
15 728 908	14 100 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	12 887 286	
20 496 367	30 000 000	Usines électriques	23 334 498	
11 321 466	13 970 000	Ateliers	9 788 715	
165 039 911	162 000 000	Véhicules		162 127 320
77 605 659	77 420 000	Véhicules moteurs	74 152 715	
53 293 311	50 570 000	Voitures et fourgons	56 536 458	
34 138 413	34 010 000	Wagons à marchandises et wagons de service	31 438 147	
2 528	—	Bateaux	—	
—	5 000 000	Imprévu		—
430 850 904	444 800 000	Dépenses brutes		434 677 098
— 3 600 000	—	Prélèvement sur la réserve générale de construction		—
427 250 904	444 800 000	Dépenses nettes		434 677 098

Compte de 1968 Fr.	Budget de 1969 Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de :	Compte de 1969 Fr.
380 778 429	397 900 000	Compte des immobilisations et des amortissements	389 184 657
186 797 455	194 930 000	Immobilisations du chemin de fer	197 436 707
18 996 367	28 400 000	Usines électriques	21 734 498
9 944 696	12 570 000	Ateliers	7 886 132
165 039 911	162 000 000	Véhicules	162 127 320
46 472 475	46 900 000	Compte d'exploitation	45 492 441
43 595 705	43 900 000	Immobilisations du chemin de fer	41 989 858
1 500 000	1 600 000	Usines électriques	1 600 000
1 376 770	1 400 000	Ateliers	1 902 583
—	—	Véhicules	—
427 250 904	444 800 000		434 677 098

Compte d'exploitation de l'exercice 1969

Compte de 1968	Fr.	Budget de 1969	Fr.	Charges		Compte de 1969	Fr.
94 447 221		98 500 000		Administration		100 890 104	
1 108 893 421		1 154 600 000		Exploitation		1 194 156 390	
73 934 427		74 800 000		Direction et charges générales	92 720 869		
24 901 154		20 200 000		Surveillance de la voie	23 827 409		
420 601 355		440 000 000		Service des gares	454 193 362		
85 103 537		87 600 000		Accompagnement des trains	90 047 995		
193 321 812		200 000 000		Traction	209 505 455		
1 696 480		1 100 000		Service des bateaux du lac de Constance	1 232 012		
194 314 047		206 100 000		Entretien des immeubles et installations	201 553 484		
115 020 609		124 800 000		Entretien des véhicules	121 075 804		
45 631 919		62 600 000		Divers		57 342 898	
1 248 972 561		1 315 700 000		Total des charges		1 352 389 392	
307 050 569		331 800 000		Excédent d'exploitation		367 023 905	
1 556 023 130		1 647 500 000				1 719 413 297	

Compte de 1968 Fr.	Budget de 1969 Fr.	Produits	Compte de 1969 Fr.
1 402 486 927	1 499 500 000	Produits de transport	1 549 540 232
566 468 075	594 500 000	Trafic voyageurs	624 774 792
541 973 040	572 000 000	Transport des voyageurs 599 040 898	
11 338 039	11 500 000	Bagages 12 249 768	
13 156 996	11 000 000	Véhicules automobiles accompagnés 13 484 126	
836 018 852	905 000 000	Trafic marchandises	924 765 440
618 596 852	673 000 000	Wagons complets 683 773 440	
167 676 000	182 000 000	Envois de détail 190 200 000	
49 746 000	50 000 000	Transports postaux 50 792 000	
153 536 203	148 000 000	Produits accessoires	169 873 065
1 556 023 130	1 647 500 000	Total des produits	1 719 413 297

Compte de profits et pertes de l'année 1969

Compte de 1968 Fr.	Budget de 1969 Fr.	Charges		Compte de 1969 Fr.
205 461 911	212 000 000	Amortissements des immobilisations		211 475 001
203 747 007	210 000 000	Amortissements ordinaires	209 466 347	
1 714 904	2 000 000	Autres amortissements	2 008 654	
453 259	500 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		1 147 344
98 298 250	112 000 000	Frais de capitaux		108 144 912
84 945 972	100 900 000	Intérêts des engagements à long terme	95 740 827	
12 843 356	10 700 000	Intérêts des engagements à court terme	11 873 412	
508 922	400 000	Frais de finances	530 673	
61 782 886	66 000 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		70 864 297
21 069 107	30 600 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	31 030 402	
20 261 735	35 400 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 960 000	
20 452 044	—	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	4 873 895	
2 475 327	3 000 000	Autres charges		2 776 509
—	—	Versement à la réserve pour l'amélioration des instal- lations rail-route		20 000 000
368 471 633	393 500 000	Total des charges		414 408 063
—	—	Bénéfice net de l'exercice		929 773
368 471 633	393 500 000			415 337 836

Bilan au 31 décembre 1969

Compte de 1968	Fr.	Actif		Compte de 1969	Fr.
3 385 287 922		Immobilisations			3 571 020 563
		Immeubles, installations et véhicules			
6 361 943 438		Coût de construction et d'acquisition	6 725 324 642		
-3 759 722 147		Amortissements	-3 911 873 141		
2 602 221 291		Valeur au bilan	2 813 451 501		
598 901 308		Ouvrages inachevés	567 192 640		
117 259 432		Terrains acquis en vue d'extensions futures	123 371 079		
66 905 891		Participations	67 005 343		
512 544 355		Valeurs réalisables et disponibles			564 189 447
35 580 798		Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	37 891 399		
86 812 784		Avoirs au Département fédéral des finances et en banque	115 727 763		
217 950 733		Débiteurs	257 206 772		
45 797 343		Titres en portefeuille	51 701 609		
126 402 697		Approvisionnements de matériel	101 661 904		
67 347 297		Autres actifs			75 301 538
14 525 685		Solde passif: déficit à couvrir par la réserve légale			—
3 979 705 259					4 210 511 548
540 000 000		Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers			540 000 000

Compte de 1968 Fr.	Passif		Compte de 1969 Fr.
970 088 358	Capital propre		961 762 673
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
113 841 358	Réserve légale	99 315 673	
20 500 000	Réserve pour l'amélioration des installations rail-route	25 700 000	
35 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	36 747 000	
2 908 559 612	Capital de tiers		3 151 932 930
2 416 720 000	Engagements à long terme	2 557 466 000	
1 340 000 000	Prêts de la Confédération	1 490 000 000	
116 720 000	Emprunts par obligations	107 466 000	
960 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	960 000 000	
491 839 612	Engagements à court terme	594 466 930	
260 337 057	Créances des institutions de prévoyance	352 065 762	
198 718 494	Créanciers	209 566 690	
32 784 061	Autres engagements	32 834 478	
19 975 588	Provisions		18 857 052
81 081 701	Autres passifs		77 029 120
—	Solde actif		929 773
3 979 705 259			4 210 511 548
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes		540 000 000

Aperçu chronologique

	1946	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	48,3	49,0	49,4	50,0	50,9
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,8	15,9	16,6	17,1	18,6
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	201,1	206,4	203,5	204,5	208,4
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	5832,6	6012,0	6047,9	6102,1	6273,1
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	21,2	19,3	19,3	20,9	23,3
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2505,9	2295,3	2465,4	2676,3	3059,0
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 096	37 507	37 430	37 483	37 709
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 186	1 193	1 226	1 243	1 244
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 282	38 700	38 656	38 726	38 953
Compte de résultats en millions de francs							
Produits de transport							
10 Trafic voyageurs *	258,4	264,7	275,7	301,2	305,6	306,8	317,6
11 Trafic marchandises *	305,4	325,0	381,5	369,5	381,5	411,8	454,7
12 Total (10+11)	563,8	589,7	657,2	670,7	687,1	718,6	772,3
13 Autres produits	56,4	59,5	67,2	70,3	70,8	74,4	78,8
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	724,4	741,0	757,9	793,0	851,1
Rétribution du propre personnel							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	304,6	311,7	319,7	327,9	338,1
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	21,9	23,5	24,1	25,0	26,7
17 Total (15+16)	248,7	309,8	326,5	335,2	343,8	352,9	364,8
Assurances du propre personnel							
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	38,8	34,8	37,6	42,7	37,4	40,8
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,6	47,1	47,0	46,9	47,0
20 Total (18+19)	63,1	84,2	82,4	84,7	89,7	84,3	87,8
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	9,2	10,2	10,5	10,3	10,7
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	418,1	430,1	444,0	447,5	463,3
23 en % des charges totales	59,5%	62,0%	60,2%	60,7%	60,9%	60,6%	60,9%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	122,1	125,2	131,5	137,6	142,5
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,6%	17,7%	18,0%	18,6%	18,7%
Amortissements des immobilisations et frais de capitaux							
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	103,9	104,1	105,0	106,6	108,1
27 Frais de capitaux	53,9	51,3	50,3	49,5	48,7	47,3	47,2
28 Total (26+27)	124,6	127,8	154,2	153,6	153,7	153,9	155,3
29 en % des charges totales	22,8%	19,7%	22,2%	21,6%	21,1%	20,8%	20,4%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	694,4	708,9	729,2	739,0	761,1
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	1,6	30,0	32,1	28,7	54,0	90,0
32 Charges extraordinaires *	49,0	1,6	22,0	24,0	20,0	45,3	66,0
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	—	8,0	8,1	8,7	8,7	24,0
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	—	—	16,0
Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 70 et 71.							

1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	
51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	
19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	
212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	
6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	
25,1	25,9	24,0	25,5	29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	
3292,0	3474,9	3262,9	3532,2	4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	
38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	
1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	
39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	
330,2	345,2	353,0	364,4	410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	
482,8	514,8	477,8	514,7	582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	
813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	
85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	
898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	
368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	
28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	
396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	
69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	
43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	
112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	
12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	
521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	
61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	
158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	
18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	
123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	
46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	
170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	
20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	
850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	
48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	— 15,6	20,9	
24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	
23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	— 15,6	0,9	
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	— 14,5	—	
16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2488	2528	2579	2651	2701
37 Véhicules	709	736	836	878	908	956	1009	1055
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3366	3436	3535	3660	3756
39 Amortissements	942	1101	1593	1687	1781	1873	1970	2067
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1679	1655	1662	1690	1689
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	86	102	92	72	89
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	30	30	30	30	32	34
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1795	1787	1784	1794	1812
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	184	194	199	196	173	248
45 Autres actifs	36	43	17	21	15	32	40	43
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	146	125	105	66	5
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2156	2126	2117	2073	2108
Passif								
Capital propre								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	8	16	24	32	40
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	18	19	23	30
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	415	426	434	443	455	470
Capital de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1457	1452	1377	1348	1369
53 Engagements à court terme	231	206	238	239	203	232	204	196
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1696	1655	1609	1552	1565
55 Autres passifs*	95	48	18	34	37	65	66	73
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2156	2126	2117	2073	2108
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*		58,2	88,5	81,8	88,6	94,9	97,5	99,4
58 Véhicules		31,7	48,4	48,3	38,7	39,7	50,9	56,8
59 Total (57+58)*		89,9	136,9	130,1	127,3	134,6	148,4	156,2
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	25,4	26,2	26,9	27,0	27,7
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*		75,4	110,0	104,7	101,1	107,7	121,4	128,5

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route, etc.

1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154
1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571
3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725
2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912
1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813
103	183	197	199	193	214	279	366	406	461	483	561	599	567
47	53	65	69	68	72	103	114	132	146	160	173	184	191
1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571
268	279	236	272	308	387	390	360	384	419	531	498	513	564
49	51	47	57	62	49	64	88	88	97	88	79	67	76
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	15	—
2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211
400	400	400	400	400	400	400	400	600	800	800	800	800	800
48	56	64	72	80	96	104	112	120	120	120	114	114	99
38	84	86	88	95	103	115	116	102	92	79	71	56	63
486	540	550	560	575	599	619	628	822	1012	999	985	970	962
1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557
246	288	325	294	254	308	421	553	456	501	484	525	492	595
1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152
82	81	88	107	112	150	180	164	129	113	93	90	101	97
2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211
111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6
61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1
172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7
—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—
30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5
142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2

Bilan

Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses actives ou portées au compte des amortissements.

